Envoyé en préfecture le 27/11/2024

Reçu en préfecture le 27/11/2024

Publié le 27/11/2024



ID: 013-211300132-20241126-2024_047COM-BF

DÉLIBÉRATION

OBJET: BUDGET PRINCIPAL 2024 – DÉCISION MODIFICATIVE N°2.

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 novembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de BELCODÈNE, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Patrick PIN, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 18/11/2024.

Présents: Patrick PIN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Laurent JULLIEN, Sandrine MAROC, Francis BONORA, Claudia CUORDIFEDE.

Absents: Barbara GANGI, Antoine DUPLA, Jean-François BERNARD.

Absents ayant donné procurations : Nathalie CRESPY à Jean-Noël BISACCIA, Audrey CICCARIELLO à Gabriel SCHANG, Julie MACHET à Évelyne COQUERAN, Gilbert CIAMPI à Patrick PIN, Valérie SCOTTO DI CESARE à Claudia CUORDIFEDE.

Secrétaire de séance : Évelyne COQUERAN

N°2024-047

Afin de procéder à des virements de crédits correspondant aux ajustements nécessaires en cours d'exercice ;

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

ADOPTE la Décision Modificative n°2 qui se résume comme suit :

	DÉPENSES		RECETTE	
Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
INVESTISSEMENT				
D 2135 : OP.362 – Divers travaux Communaux	10 000.00 €			
D 2151 : OP.356 – Création trottoir Route de Peynier		10 000.00 €		
TOTAL GENERAL	10 000.00 €	10 000.00 €		

Conforme au registre des délibérations, Belcodène, le 26/11/2024.

Le Maire, Patrick PIN. La secrétaire de séance, Evelyne COQUERAN